Inspection de l'Education nationale
Circonscription d'Orléans-Saran
Ecole élémentaire Alain Fournier
11 rue de Sougy 45520 CHEVILLY
7 classes

académie d'Orléans-Tours

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 3 NOVEMBRE 2026

Convocation adressée le 16/10/2026 par la Directrice.
Le Conseil d'école s'est réuni le 03/11/2026 à 18H00, dans la salle polyvalente.
Secrétaires de séance : Mme ECHIVARD, Mme ECHIVARD-DUCLOUX, Mme CHERY

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRÉSIDENTE	
Mme BÉBIN	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme CRETTÉ	Enseignante
Mme DURAND	Enseignante
Mme ÉCHIVARD	Enseignante
Mme EVEN	Enseignante
M. JAN	Enseignant
Mme MONTASSIER	Enseignante
Mme BERTHEAU	Coordinatrice ULIS
ELUS	
Mme GUYARD	Représentante Mairie
PARENTS D'ÉLÈVES	
Mme CHERY	Elue titulaire
Mme ECHIVARD	Elue titulaire
Mme FAUCONNIER	Elue titulaire
Mme GONCALVES	Elue titulaire
Mme LEGUAY	Elue titulaire
M LOISEAU	Elu titulaire
Mme MOREL	Elue titulaire
M TOURNE	Elu titulaire
Mme BAZILLE	Invitées (membres de l'association des parents d'élèves)

DDEN	
Mme PETROT	Déléguée départementale

Membres absents

Nom	Qualité
M. PICHARD (excusé)	IEN
Mme PILFER (excusée)	Enseignante
Mme DUFOUR (excusée)	Enseignante
M LORCET (excusé)	Maire de Chevilly
M CHARRON (excusé)	Représentant Mairie
Mme CHICOT (excusée)	Déléguée départementale

1. Présentation des participants

Présentation des différentes personnes présentes au conseil.

2. Dates des prochains conseils d'école

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :

- conseil d'école n°2 : le jeudi 11 mars 2027 de 18h00 à 20h00
- conseil d'école n°3 : le jeudi 10 juin 2027 de 18h00 à 20h00

3. Règlement intérieur du conseil d'école

Cette année, 8 personnes se sont présentées aux élections des représentants des parents d'élèves du 9 octobre 2026. 94 personnes ont voté sur les 266 parents inscrits. Cela représente 35,34% de participation. Le vote s'est uniquement fait par voie électronique.

Participation	
Nombre d'inscrits	266
Nombre de votants	94
Nombre de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	87
Taux de participation	35,34%

Les délégués de parents d'élèves élus **titulaires** sont : Mme CHERY, Mme ECHIVARD-DUCLOUX, Mme FAUCONNIER, Mme GONCALVES, Mme LEGUAY, M LOISEAU, Mme MOREL, et M. TOURNE.

Votent : les 10 enseignants, les 2 représentants municipaux, le délégué départemental, les 8 parents titulaires, 1 membre du RASED désigné par le conseil des maîtres.

- Modalités de délibération : le vote se fera **à main levée** et **à la majorité absolue.**

- Les membres du Conseil d'Ecole devront adresser à Madame la Directrice, **7 jours ouvrés avant la date de réunion du Conseil d'École**, les questions qu'ils souhaitent voir mises à l'ordre du jour (sous réserve qu'elles en relèvent). Il n'y aura pas de paragraphe concernant des « questions diverses ». L'ordre du jour sera établi en lien avec celles-ci.

4. **Bilan de la rentrée : les effectifs**

Depuis la rentrée scolaire, il y a eu 1 radiation.

	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
DURAND Tatiana / DUFOUR Emilie	22	22					
EVEN Gladys	23		23				1
CRETTÉ Marie-Laure	21		10	11			2
MONTASSIER Aurélie	23			23			
JAN Christophe	26				26		3
ÉCHIVARD Stéphanie	24				8	16	3
BÉBIN Alexandra / PILFER Honorine	23					23	2
Coordinatrice ULIS							
	162	22	32	34	34	39	11

Prévisions pour 2026/2027 :

	Cycle 2			Cycle 3		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème
Effectif total	30	22	32	34	34	39

La directrice est déchargée de classe les jeudis et vendredis afin d'assurer la gestion de l'école et remplacée par M^{me} PILFER.

Une demande de 2 services civiques avait été réalisée. Nous accueillons, cette année, Mme CONART Elsa. Elle est chargée de restructurer la bibliothèque de l'école.

Horaires de l'école :

Toutes les classes ont les mêmes horaires: 9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30
(Ouverture des portes 10 minutes avant).

5. **Règlement intérieur de l'école**

Le paragraphe sur les horaires de l'école est modifié.

Dans le paragraphe « surveillance »: Les objets connectés doivent être désactivés sur le temps scolaire.
La communication entre l'école et les familles se fait désormais par le biais de primOT et une pochette dans le cartable en remplacement du carnet de liaison.
La charte de la laïcité est annexée à ce règlement.
Un ajout de paragraphe a été fait sur les modalités d'exclusion des élèves pouvant nuire à un autre élève ou pour les membres de la famille portant atteinte à un membre de l'équipe pédagogique.
Le nouveau règlement intérieur sera mis en ligne sur le blog de PrimOT. Il sera mis à disposition, en format papier, pour les familles qui en feront la demande. Chaque famille devra signer **un accusé de réception**. Le règlement est voté et approuvé à l'unanimité.

6. Vie de l'école

- **Modalités en cas d'absences d'un enseignant**

Lorsqu'un enseignant est absent, les parents sont avertis, dès que possible, via PrimOT, de son éventuel remplacement.
Dans le cas où il n'y aurait pas de remplaçant, les élèves présents seront répartis sur l'ensemble des classes de l'école. Une liste de répartition a été établie et est affichée dans chaque classe.

- **RASED + ULIS**

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut rassembler des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Les personnels des RASED apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.
Nous n'avons plus de psychologue scolaire depuis 5 ans. Cette situation rend difficile les demandes d'aides ou les orientations. En effet, pour constituer un dossier pour la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie), il faut souvent un bilan psychométrique.

Certains élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide humaine. Les personnes nommées sur les postes d'AESH sont :

- M^me^ BRUNEAU Nathalie, AESH co, rattachée au dispositif ULIS
- M^me^ MONNIER Raphaëlle
- M^me^ PORTELO – PEREIRA Ana

L'ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) dispose depuis la rentrée d'une nouvelle coordinatrice: M^me^ BERTHEAU. Ce dispositif accueille des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. Les élèves sont dans leur classe de référence la journée et se rendent en ULIS selon leurs besoins, principalement en français et en mathématiques.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Elles auront lieu **les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis** de 8h20 à 8h50. Elles ont débuté le 14 septembre pour certains et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Elles concernent les enfants rencontrant des difficultés dans un domaine ciblé par l'enseignant, et sont soumises à **l'accord parental.** Elles peuvent également mettre en œuvre une action inscrite au projet d'école ou permettre une aide au travail personnel. Chaque enseignant communique avec les familles de façon individuelle afin de présenter ses objectifs de travail et de répondre à leurs interrogations. Ces APC s'incluent dans le dispositif de **P**rogramme **P**ersonnalisé de **R**éussite **É**ducative (PPRE).

Le Conseil des Maîtres définit, pour chaque période, les modalités de ces APC et les enfants qui en bénéficieront. Les enfants sont répartis en petits groupes restreints selon le même type de difficultés repérées. Une évaluation est faite à chaque fin de période et le Conseil des Maîtres décide de reconduire, d'interrompre ou de modifier ces APC.

- **Relations parents-école**

Des réunions de classe ont eu lieu durant le mois de septembre. D'autres réunions se tiendront au cours de l'année pour rendre compte des évaluations.

Des évaluations nationales pour tous les élèves ont eu lieu du 7 au 18 septembre. Elles ont pour objectif de « permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe ». Les parents sont informés des résultats. Tous les enseignants ont rencontré les familles volontaires afin de les commenter. Il y aura une seconde passation d'évaluations nationales pour les CP en janvier 2026. Il s'agira d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction des nouveaux besoins identifiés. Une rencontre, avec chaque parent de CP qui le souhaite, sera organisée à l'issue de ces évaluations.

L'école est dotée d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) : PrimOT. Les utilisateurs peuvent s'y connecter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il faut penser à activer les notifications « push » sur son smartphone. Cet outil est très utile pour **les communications entre parents et école**. Cette application permet également d'autres usages comme le partage de ressources numériques, des devoirs, l'accès au blog de la classe ou de l'école... Différentes informations figurent sur le blog de l'école via PrimOT (PV des conseils d'école, règlement intérieur, listes de fournitures...).
Il est nécessaire de faire parvenir via PrimOT les messages d'absence directement à l'enseignant et non à la directrice afin de ne pas saturer sa messagerie et éviter tout désagrément à chacun (appel téléphonique pour justifier d'une absence).

- **Santé**

L'infirmière scolaire a commencé les visites médicales auprès des CP avant les vacances de la Toussaint. Elle les poursuivra sur le mois de novembre.

- **Projet d'école**

Le projet d'école définit les axes de travail en cohérence avec les priorités nationales et les résultats aux évaluations nationales. Suite à l'évaluation d'école de l'année dernière, un nouveau projet d'école va être rédigé cette année. Il sera présenté au conseil d'école après validation par M. Pichard, IEN.

- **Lutte contre le harcèlement**

Un questionnaire anonyme sera proposé aux élèves de CE2, CM1 et CM2 le jeudi 5 novembre. Cette démarche vise à recueillir leur ressenti et leur perception de la vie à l'école, notamment concernant le climat scolaire, les relations entre élèves et leur bien-être au quotidien. Les réponses permettront de mieux prendre en compte la parole des élèves, d'identifier d'éventuelles difficultés et de réfléchir, si nécessaire, à des pistes d'amélioration. Il est précisé que ce questionnaire est entièrement anonyme et que la participation des élèves s'inscrit dans une démarche d'écoute et de prévention.

- **Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR)**

Le programme d'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) est mis en œuvre à l'école, conformément aux programmes de l'Éducation nationale. Il vise à accompagner les élèves dans

leur développement personnel, en leur permettant de mieux se connaître, de comprendre leurs émotions et de construire des relations respectueuses avec les autres. Les séances abordent notamment la connaissance et l'estime de soi, le respect de son corps et de celui des autres, l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que la prévention des violences et des discriminations. Les contenus et les activités proposés sont adaptés à l'âge et au niveau de développement des élèves. Chaque élève bénéficiera de trois séances par année scolaire, réparties au cours de l'année. Ce programme s'inscrit dans une démarche éducative progressive, qui contribue au bien-être de chacun et au développement d'un climat scolaire serein et respectueux.

- **Sorties-Projets**

Les sorties se feront prioritairement par deux classes pour minimiser les coûts de transport. Un choix est à faire selon le budget.

- Le photographe scolaire s'est déplacé au sein de l'école le Jeudi 24 septembre. Les parents ayant commandé des photographies les recevront avant les vacances de fin d'année.
- Journée de lutte contre le harcèlement scolaire : toutes les classes ont mené ou mèneront des activités pour sensibiliser les élèves à ce sujet. Les élèves à partir du CE2 pourront répondre à un questionnaire.
- Toutes les classes participeront à un cycle de gym en partenariat avec DLC.
- Spectacle musical prévu le jeudi 17 juin 2027.
- Les élèves de CM2 participent à un projet autour du vélo. Tout au long de l'année, des activités seront menées sur ce thème à travers diverses activités (maîtrise du vocabulaire, pratique sportive, compétences psycho-sociales, mathématiques.). Ce projet aboutira sur une sortie de deux jours les 24 et 25 mai à l'étang de la vallée.
- Commémoration du 11 novembre avec les classes de CM1/CM2.
- Sortie au château de Versailles pour les classes de CE2, CM1 et CM1/CM2.
- Projet de lecture à voix haute au cours du salon artistique qui aura lieu au château de Chevilly le week-end du 5 et 6 juin 2027
- Venue de deux joueurs des Septors dans la classe de CM1/CM2 pour travailler l'interview en français et en anglais.
- Projet classe de Découverte sans nuitée pour les classes de CP, CE1 et CE1/CE2 le thème de la Nature en bord de Loire du 24 au 28 mai 2027
- Masters de Badminton pour les classes de Mme Cretté et Mme Even, le 25 mars 2027

- **USEP**

Les élèves devraient participer à diverses manifestations sportives tout au long de l'année scolaire. La réunion fixant les dates des différentes rencontres n'est pas encore actée. L'emprunt de matériel auprès de l'USEP est possible.
Cette année, toute l'école est licenciée. Le coût est nouveau car l'école est licenciée pour un montant de 175€ + 4€ par élèves. Une partie est prise en charge par la coop. Nous remercions la mairie pour la subvention accordée chaque année.

- **association Bouge Avec Ton École**

46 adhérents / 11 membres actifs. Cela représente un bon effectif.

- *soirée d'Halloween qui a bien fonctionné*
- *la journée de noël*
- *soirée zumba*
- *Vide tes placards : décalé aux beaux jours pour pouvoir le faire en extérieur*
- *loto pour les enfants*

- *boum des cm2 : 25 juin*
- *fête de l'école : samedi 12 juin*

Nouveautés de cette année :

- *Projet de la Gazette : format 12 pages. 2 publications semestrielles prévues cette année*
- *Table en bois type pique-nique à installer dans la cour de récréation.*

- **Intervenants extérieurs**

- ***M. Alex Rojas*** intervient en ***éducation musicale*** le jeudi ou le vendredi depuis le 10 septembre dans la salle d'activités. Les locaux sont aérés entre chaque groupe d'élèves et à d'autres moments de la journée.
- Cette année, plusieurs thèmes sont proposés : Les rêves (CP de Mme DURAND et CE1 de Mme CRETTE), Les sucreries (CE1 de Mme EVEN et CE2 Mme CRETTE), Voyage dans le temps (M^{me} MONTASSIER et M JAN) et Le tour du monde (M^{me} ÉCHIVARD) et ??? (Mme PILFER).

Notre projet musical a été validé par M. Pichard.

- **RAYNAL Xavier** intervient au BAF (piscine) de Patay pour les 5 classes (M^{me} EVEN, DURAND, CRETTÉ, ÉCHIVARD, BÉBIN). Deux créneaux sont proposés : un le mardi matin et un second le mardi après-midi. Les classes de M^{me} ECHIVARD et M^{me} CRETTÉ ont débuté leur cycle de natation depuis le mardi 8 septembre jusqu'au 8 décembre. Les classes de M^{me} BÉBIN et M^{me} EVEN s'y rendront à partir du 15 décembre jusqu'au 30 mars Enfin, la classe de M^{me} DURAND y participera du 6 avril au 29 juin. La société Transdev assure comme l'année dernière les rotations de piscine.

- **Budget alloué par la mairie**

a) Budget de fonctionnement

La mairie alloue une enveloppe de fonctionnement de 9 222 € et nous l'en remercions. Cela permet de fournir les classes en livres, classeurs, cahiers, feuilles, ramettes de papier, jeux pédagogiques, matériel d'art...

b) Autres financements

- La mairie prend en charge les déplacements en bus pour l'activité natation au BAF de Patay.
- L'intervenant musique, Alex Rojas, est toujours employé par la mairie et agréé par l'Education nationale.

- **Festivités**

Vente de viennoiseries/pâtisseries à chaque fin de période par l'école.

- **Bilan coopérative scolaire**

Le bilan est positif avec un solde de 12 581 €. Les comptes ont été vérifiés et envoyés à l'OCCE pour vérification. Nous apprécions les dons faits et en remercions les familles.

- **Sécurité**

Évacuation en cas d'incendie :

Chaque année, trois exercices d'évacuation sont organisés (dont un avec les pompiers si leur temps de formation le permet) et consignés dans le « registre de sécurité ». Le 1er a eu lieu le 18

septembre. Un autre exercice est organisé dans l'année sans que le personnel pédagogique et les enfants ne soient informés.
Les extincteurs sont vérifiés une fois par an. Les conclusions du rapport sont consultables en mairie.

Les élèves se dirigent à des endroits précis dans la cour selon l'origine de l'incendie.

Plan particulier de mise en sûreté Risques majeurs :
En cas de « risques majeurs » définis avec la préfecture (alerte à la bombe, émanations de produits toxiques, risques industriels, tempête, transports de matières dangereuses), un protocole est établi dans chaque école définissant :

- les risques encourus
- les mesures d'urgence à appliquer : alerte / regroupement / confinement ou évacuation / le matériel de secours nécessaire, en relation avec le Maire.

Le chef d'établissement assure la direction des secours en attendant l'aide extérieure, met en place la cellule de crise, organise le retour des élèves.

En cas de confinement, les parents doivent attendre les nouvelles et ne doivent pas saturer la ligne téléphonique par leurs appels.

Un exercice concernant le Plan Particulier de Mise en Sûreté aura lieu prochainement.

Plan particulier de mise en sûreté Attentat Intrusion :
Dans le cadre du PPMS unifié mis en place cette année, nous devons entraîner les élèves à réagir à une alerte anti-intrusion.
Le 9 octobre, les enseignants ont entraîné leurs élèves à « se cacher ». La prochaine fois, ils seront entraînés à évacuer les locaux.

Le DUERP
Nous devons présenter le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, qui équivaut au protocole de sécurité en entreprise) en conseil d'école.
Nous n'avons pas constaté de risque professionnel majeur excepté le bruit, la taille du mobilier, la voix...

Une question pour la mairie concernant la périscolaire pour le prochain conseil d'école : quand les animateurs ne prennent pas en charge les enfants non-inscrits, que faisons-nous des enfants ? Qui prend la responsabilité des enfants ? Mme Bébin fait remonter l'inquiétude de l'équipe enseignante de laisser des élèves sur le parking de l'école qui n'est pas sécurisé.

Le 03/11/2026, la séance est close à 20h. Le **prochain conseil d'école** se déroulera le **11/03/2027 à 18h00.**

La Présidente,	Les Secrétaires,	Des représentants de parents d'élèves
Ecole Alain Fournier 11 rue de Sougy 45520 CHEVILLY Tél: 02 38 80 11 20		
M^me^ BÉBIN	Mme ECHIVARD	Mme Chery Julie M^me^ ECHIVARD DUCLOUX